

L'An Deux Mil Dix Huit, le Premier Février, à 20 H 30, le Conseil Municipal d'AUFFAY, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur SURONNE Christian, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. VANDERPLAETSEN, MME PELISSE, M. FRANC, MME LESUEUR, M. LARCHER, Adjoint ;
M. LEGOUBEY, MMES DELAFONTAINE, RENAULT,
M. LETELLIER, MME ROUSSEL, M. NGUYEN, MME MOREL,
MM. HALBOURG, PINEL.

ABSENTS EXCUSES : MME PATIGNY, ayant donné procuration à MME PELISSE,
MME JARNOUX, ayant donné procuration à MME LESUEUR,
MME LANGLOIS,
M. PEUDEVIN.

*Selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne Mme Anne ROUSSEL pour remplir les fonctions de secrétaire.
Mme Anne ROUSSEL donne lecture du Procès-verbal de la séance du 14/12/2017 qui est adopté à l'unanimité.*

ORDRE DU JOUR

1°) DELIBERATION N° 01/2018 **COMPTE RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT MERCREDI 27/12/2017 A** **18 H 00 : M. FRANC**

Cette Commission avait pour but d'établir un état des lieux des illuminations de Noël. Celles-ci ont donc été répertoriées et les anomalies ou améliorations à apporter ont été soulevées.

*L'approvisionnement en grand sapin devient difficile.
M. Emmanuel PINEL propose de contacter Mme RENAULT Georgette, demeurant 18, Rue Guy de Maupassant, qui possède deux sapins sur son terrain.*

*La Commission avait souhaité que les branches de sapin installées, par le Service technique, sur la palissade de l'Eglise, restent le plus longtemps possible.
Or, elles ont été démontées vers le 18/01/2018.*

*Une prochaine Commission va se réunir pour étudier les achats à envisager pour Noël 2018.
Mme Virginie PELISSE précise qu'elle connaît une personne capable de rénover les installations électriques des guirlandes, d'installer des motifs lumineux sur les mâts, etc...*

Le Conseil Municipal décide d'inscrire un crédit de 5 000 € environ au Budget Primitif 2018.

2°) **DELIBERATION N° 02/2018**
COMMUNE NOUVELLE : COMPTE RENDU REUNION TROIS CONSEILS
MUNICIPAUX MERCREDI 24/01/2018 A 20 H 30 A AUFFAY

Les trois groupes de travail s'étaient réunis, auparavant, à 19 H 30 pour examiner le document sur la fiscalité remis par le Cabinet SEMAPHORES.

Ce document a été soumis aux trois Conseils Municipaux qui ont émis un accord de principe sur la nouvelle fiscalité proposée.

Suite à un tour de table, une large majorité de l'assemblée est favorable à la poursuite de l'étude pour la création d'une Commune Nouvelle.

Les trois ateliers de travail sont constitués ainsi pour AUFFAY :

1. Fiscalité et Finances

Christian SURONNE, Michel VANDERPLAETSEN, Claudine LESUEUR,
Georges LEGOUBEY

2. Organisation Services publics et Personnel communal

Christian SURONNE, Michel VANDERPLAETSEN, Gérard LARCHER,
Guillaume HALBOURG.

3. Services à la Population

Christian SURONNE, Michel VANDERPLAETSEN, Virginie PELISSE,
Laurent NGUYEN.

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 22/02/2018 à CRESSY à partir de 17 H 30. Chaque atelier de travail sera convoqué à intervalle d'1 H 30 environ.

3°) **DELIBERATION N° 03/2018**
TOITURE EGLISE : RESTRUCTURATION DES PARTIES HAUTES DE LA
COLLEGIALE NOTRE DAME A AUFFAY : AVENANT N° 1 SEPAQ MISSION CSPS

L'entreprise SEPAQ, filiale de la SAS INGETEC, a été retenue le 01/07/2016, pour une mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé concernant les travaux de restructuration des parties hautes de la Collégiale pour un montant de 1 584,00 € TTC (toutes les tranches).

La SAS INGETEC nous informe qu'elle vient de céder sa branche d'activité CSPS à la SARL SEPAQ le 11/10/2017.

En conséquence, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et l'avenant n° 1 à intervenir entre les parties.

Mme Isabelle DELAFONTAINE rappelle l'état lamentable de la sacristie suite aux fortes pluies de ces dernières semaines (micros en panne, porte à raboter, eau à éponger continuellement, etc...).

MM. Christian SURONNE et Michel VANDERPLAETSEN sont intervenus à de nombreuses reprises auprès de l'Entreprise afin que le nécessaire soit fait très rapidement, mais l'accès à la partie de la toiture à réparer ne pouvant se faire que par l'échafaudage, cela a été retardé.

Ces travaux devraient donc être réalisés très prochainement.

Par ailleurs, M. Michel VANDERPLAETSEN précise que le clocher sera imperméabilisé pour éviter tous problèmes.

4°) **DELIBERATION N° 04/2018**
COMMUNAUTE DE COMMUNES "TERROIR DE CAUX" : TRANSFERT ALSH
EXTRASCOLAIRE PETITES VACANCES FEVRIER, AVRIL + JUILLET A PARTIR
DE 2018

- a) Utilisation des locaux scolaires Ecoles Maternelle et Elémentaire après avis des deux Conseils d'Ecoles et des deux Directrices : Convention de mise à disposition des locaux

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la Convention à intervenir entre toutes les parties dès que le projet en cours sera finalisé.

- b) Mise à disposition du Personnel Communal : Conventions de mise à disposition du Personnel Communal (environ 10)

Le Conseil Municipal donne son accord pour mettre à disposition le Personnel Communal nécessaire à l'exercice de cette activité par la Communauté de Communes "Terroir de Caux" : Sandrine DOLE, Martine MAINOT, Diane PETIT, Emmanuel BUE, Sandrine GRONGNET, Mélisande BOSSE, Pascale DUBORD, Emilie COUREAU, Christine PERCHEPIED, Mélanie GRENIER et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition à intervenir.

5°) **DELIBERATION N° 05/2018**
CREATION CLUB DE RUGBY

Monsieur SURONNE donne l'historique de ce dossier :

Une nouvelle Association locale a été déclarée, à la Sous-préfecture de Dieppe, le 22/04/2015 : "Benazzi Sport".

Elle a pour objet d'organiser des tournois de rugby avec des vétérans, créer un club de rugby pour enfants (école de rugby), organiser des soirées et manifestations autour du rugby, créer des tee-shirts, accessoires.

Son siège social est situé 28, Rue Isidore Mars 76720 AUFFAY.

Son président, M. BENAZZI Khalid et Mme GOGLY Anne-Sophie, Secrétaire et trésorière ont rencontré, à plusieurs reprises, Monsieur le Maire pour obtenir un terrain.

Celui du stade étant indisponible, il leur a été proposé d'utiliser le terrain mis à disposition de l'Association des Archers, M. VAUTIER Frédéric, Président, ayant donné son accord.

Toutefois, devant l'importance des travaux réalisés sans concertation avec la Commune et ceux-ci gênant les archers pour pratiquer leur sport, un courrier a été adressé le 20/10/2017 à M. BENAZZI lui demandant d'arrêter d'utiliser ce terrain.

Entre temps, M. DREYER, Secrétaire général du Comité Territorial de Normandie de Rugby et M. D. BARTHELEMY, Président, nous ont contactés par téléphone et par courrier du 23/10/2017.

L'Association "Benazzi Sport" n'ayant réalisé aucune demande officielle auprès du Comité Territorial de Normandie de Rugby, celui-ci ne reconnaît pas cette création et précise même que la responsabilité personnelle du Maire est engagée tant que la procédure de création ne sera pas terminée.

Par conséquent, par courrier en Recommandé A.R., en date du 24/10/2017, nous avons demandé à M. BENAZZI de cesser toute activité concernant le rugby.

Depuis, nous avons reçu un mail de M. Emilien RAS demandant où en était ce dossier car il avait réglé deux cotisations d'un montant total de 115 € à l'Association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adresser une lettre, en Recommandé avec A.R., au Président de cette Association "Benazzi Sport", regrettant son refus de s'affilier à la Fédération Française de Rugby, lui demandant de remettre en état le terrain des Archers et d'enlever tous les matériels entreposés sur ce terrain, sous un délai d'un mois, et de rembourser les personnes qui ont déjà cotisé à cette Association.

6°) DELIBERATION N° 06/2018
INDEMNISATION SINISTRE PAR ASSURANCE

Le Conseil Municipal donne son accord pour encaisser l'indemnisation octroyée par l'assurance en remboursement du sinistre suivant subi par la Commune :

- *Bris de glace Bibliothèque, en date du 18/07/2017
Payé à la SARL Appart à Neuf, le 08/11/2017, 186,00 € TTC.
Chèque, en date du 11/12/2017, de SMACL Assurances de 186,00 €.*

7°) COMPTE RENDU PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE
DE COMMUNES TERROIR DE CAUX EN DATE DU 12 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation sur ce procès-verbal.

8°) AFFAIRES DIVERSES

- a) *Monsieur le Maire donne lecture, au Conseil Municipal, des remerciements de Mme Michèle BOURDON pour les marques de sympathie témoignées, par le Conseil Municipal, lors du décès de son mari M. Rémy BOURDON le 12/12/2017.*
- b) *Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Permis d'Aménager de M. HAUTOT, RJP, pour l'aménagement des anciens locaux du Service Technique et de l'ancienne SEGPA du Collège Rue René Coty, a été accepté le 18/01/2018.*
- c) *Le Chiffre de la population altifagienne officiel au 01/01/2018 est de 1909 habitants (au lieu de 1913).*
- d) Délibération n° 07/2018
Renouvellement Trois CAE au 01/01/2018

M. Kryuss LEPRINCE :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 02 Juin 2016, a décidé de recruter un nouveau CAE à partir du 01 Juillet 2016.

Pôle Emploi a autorisé ce recrutement le 20 Juin 2016, pour une durée de 12 mois soit jusqu'au 30 Juin 2017, pour 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 65 %.

En date du 03 Avril 2017, Pôle Emploi nous informe que le CAE de M. Kryuss LEPRINCE peut être renouvelé pour 6 mois, du 1^{er} Juillet 2017 au 31 Décembre 2017, pour 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 60 %, donc inférieure à la précédente 65 %.

Le 15 Janvier 2018, nous avons reçu l'accord de Pôle Emploi pour son renouvellement du 01 Janvier 2018 au 30 Juin 2018, pour 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 50 %, donc inférieure aux précédentes de 60 % et 65 %.

M. Bruno LEROUX :

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, dans sa séance du 11 Décembre 2013, a décidé de recruter M. LEROUX Bruno, au Service Technique, du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014, en qualité de Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, CAE, pour 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 75 %.

Depuis, ce contrat est renouvelé par période successive.

Depuis le 1^{er} Juillet 2016, cette participation est passée à 90 %.

En date du 03 Septembre 2015 et du 20 Septembre 2016, Pôle Emploi nous a informé que le CAE de M. Bruno LEROUX pouvait être renouvelé, au total 60 mois (compte tenu de sa reconnaissance comme travailleur handicapé), soit jusqu'au 31 Décembre 2018.

Le 15 Janvier 2018, nous avons reçu l'accord de Pôle Emploi pour son renouvellement du 01 Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, pour 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 50 %, donc inférieure aux précédentes de 90 % et 75 %.

M. Patrice MIREL :

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 Décembre 2016, a été informé de la réception de la Convention envoyée par Pôle Emploi le 13 Décembre 2016 autorisant le recrutement de M. Patrice MIREL du 01 Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, à raison de 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 80 %.

Le 15 Janvier 2018, nous avons reçu l'accord de Pôle Emploi pour son renouvellement du 01 Janvier 2018 au 31 Décembre 2018, pour 20 H de travail par semaine avec une participation de l'État de 50 %, donc inférieure à la précédente de 80 %.

Le Conseil Municipal entérine ces 3 renouvellements de CAE et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- e) Monsieur le Maire donne la date de la prochaine Commission Loisirs et Animations :
Lundi 12/02/2018 à 17 H 30 pour organisation :
 - Concours Agricole du Vendredi 16/03/2018
 - Fête de la Musique Samedi 16/06/2018
 - 14 Juillet 2018.*
- f) Monsieur le Maire précise que la Commission Étude Aménagement Communal et Travaux se réunira le Mardi 13/02/2018 à 17 H 00 à l'École Primaire.*
- g) Monsieur le Maire convie le Conseil Municipal à l'inauguration du CMPP/APAJH le Mardi 20/02/2018 à 11 H 30.*
- h) La Commission des Finances aura lieu le Lundi 19/03/2018 à 18 H 00 selon Monsieur le Maire.*
- i) De même il donne la date du prochain Conseil Municipal : Jeudi 22/03/2018 à 20 H 30.*
- j) Pour terminer, Monsieur le Maire convoque une Commission des Finances spéciale pour étudier l'octroi des subventions 2018 le Lundi 26/02/2018 à 17 H 30.*

9°) QUESTIONS DIVERSES

- *Mme Anne ROUSSEL interroge Monsieur le Maire sur le ramassage des Ordures Ménagères, par la Communauté de Communes "Terroir de Caux", depuis le 29/01/2018 environ.*

Monsieur le Maire lui précise que :

- *76 foyers ne sont pas venus chercher leurs conteneurs*
- *Le Service Technique a livré, à domicile, les conteneurs à deux personnes âgées*
- *Le passage du petit camion dans les impasses est à revoir par la Communauté de Communes*
- *Le ramassage des cartons marron, auprès des commerçants, va être mis en place très prochainement*

- *Les commerçants non sédentaires, venant sur le marché le vendredi matin, devraient reprendre leurs emballages et leurs déchets.
Ce dossier est à examiner avec la Communauté de Communes.*

Il est demandé que les conteneurs, mis Place du Lieutenant Rémondy pour le marché, soient installés sous la Halle.

En réponse à M. Olivier LETELLIER, Monsieur le Maire répond que les conteneurs pour l'apport volontaire ont été enlevés par la Communauté de Communes "Terroir de Caux".

M. Gérard LARCHER précise que les conteneurs du parking de la gare sont pleins.

- *M. Georges LEGOUBEY intervient suite à une demande de Mme BLONDEL, Rue Victor Hugo, qui sollicite la remise en place de balises protégeant les chicanes.*

Monsieur le Maire précise qu'elles ont été enlevées pour nettoyage et remplacement.

M. Michel VANDERPLAETSEN a rencontré ce soir une entreprise pour un devis et éventuellement un autre matériel.

Pour Mme Magali MOREL, ces balises sont indispensables.

Par contre, elle sollicite une protection plus efficace du passage piéton.

Il est proposé que la Commission Étude Aménagement Communal et Travaux du 13/02/2018 se rende sur place.

- *M. Olivier LETELLIER rappelle que le Conseil Municipal avait programmé une visite du Château du Bosmelet à la rentrée de Septembre 2017.
Monsieur le Maire va relancer M. GERMAIN, propriétaire.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20.

Le Président,

Les Membres,